



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 36

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 14 avril 2021

OBJET :

DE-21-04-1-19) PROGRAMME DETAILLE D'ACTIONS ET DE REPARTITION
DE L'EXCEDENT DE LIQUIDATION DE L'OPH DE VINCENNES POUR
L'ANNEE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le mercredi quatorze avril à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 01 avril 2021 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. SESTER, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : Mme GAUVAIN (pouvoir à M. LEBEAU), M. CHARDON (pouvoir à M. BONAVENTURE), Mme VALERO (pouvoir à Mme VOISIN), M. BOUKOBZA (pouvoir à Mme TOP), M. RIBET (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE), Mme LE CALVEZ (pouvoir à M. SESTER), M. EPINAT (pouvoir à Mme GALL).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LEROY

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210414-lmc1H8279H1-DE
Date de réception en Préfecture : 19/04/2021
Date de Publication : 19/04/2021

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation ;

Vu la délibération du Conseil municipal de Vincennes en date du 11 avril 2018, approuvant la convention d'affectation de l'excédent de liquidation de l'Office Public de l'Habitat de Vincennes ;

Vu les délibérations du Conseil municipal de Vincennes en date des 11 avril 2018, 10 avril 2019 et 8 juillet 2020 approuvant le programme détaillé d'actions et de répartition de l'excédent de liquidation de l'Office Public de l'Habitat de Vincennes pour les années 2018, 2019 et 2020 ;

Vu la convention en date du 17 avril 2018 d'affectation de l'excédent de liquidation de l'OPH de Vincennes entre l'Etat et la Commune de Vincennes prise en application du décret du 28 septembre 2017 portant dissolution de l'Office Public de l'Habitat de Vincennes ;

Vu le tableau de programmation des aides issues de l'excédent de liquidation pour l'année 2021 ;

Considérant que la convention prévoit la communication au Préfet du Val-de-Marne du programme détaillé d'actions et de répartition de l'excédent de liquidation pour l'année 2021 respectant les modalités d'utilisation fixées par la convention ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 07 avril 2021,

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Grands projets, Développement durable, Inclusion du 08 avril 2021,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve le programme détaillé d'actions et de répartition de l'excédent de liquidation de l'Office Public de l'Habitat de Vincennes pour l'année 2021.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à le communiquer au Préfet du Val-de-Marne et à signer tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé